

Des territoires résilients, lieux d'ancrage du développement

Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) préconise de développer un modèle d'intégration régionale et de dynamique locale, basé sur les ressources financières, humaines et naturelles propres des régions. Il vise à développer de nouveaux modes de gouvernance des territoires en faveur d'une complémentarité Etat-Régions, du développement d'écosystèmes économiques intégrés et de l'aménagement de l'espace et des lieux de vie et de la préservation des ressources naturelles. Le NMD s'est fixé 3 cibles à l'horizon 2035 :

- Augmenter la part de l'eau dessalée et des eaux usées épurées dans la consommation totale d'eau de 15% ;
- Le relèvement de l'indice de développement local multidimensionnel de 0,85 ;
- Accroître la part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie pour atteindre 40% en 2035.

Pour atteindre ces cibles, les recommandations du NMD ont porté sur :

- Une réforme territoriale de l'Etat, un renforcement des capacités des acteurs territoriaux et une accélération du processus de régionalisation avancée, avec une déconcentration effective et une levée des réticences qui la retardent.
- Un aménagement intégré des territoires, axé sur l'amélioration du niveau de vie (logement, connectivité, mobilité) à travers :
 - Une planification urbaine centrée sur la qualité du cadre de vie et sur la mixité sociale et fonctionnelle, en rupture avec le mode actuel de gestion par dérogations ;
 - Un transport public comme service public de base et comme mode de transport privilégié et renforcer son financement public national et local à cette fin ;
 - Une amélioration de l'accès au logement avec une politique de l'habitat qui favorise la mixité sociale, et renforce l'inclusion socioéconomique et assure un usage efficient des ressources publiques ;
 - L'accélération de l'inclusion numérique des territoires pour renforcer la participation et améliorer l'accès aux services publics notamment dans les zones reculées, à travers un déploiement de l'infrastructure dans tous les territoires dans les plus brefs délais.
- La préservation des ressources naturelles, en particulier l'eau et le renforcement de la résilience face au changement climatique.